

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 26 septembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **26 septembre 2019 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **20 septembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulle).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulle</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulle</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. HUET – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°20 – DA du 26/09/2019

Rapporteur : M. BERGEROT

**Promotion de la destination Boucle de la Moselle :
Convention de partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays Terres
de Lorraine**

L'itinéraire de la Boucle de la Moselle se situe en plein cœur du sud meurthe-et-mosellan, sur le territoire de 4 intercommunalités, à savoir la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Communauté de Communes Moselle et Madon, la Communauté de Communes Terres Toulaises (regroupant les anciennes Communautés de Communes de Hazelle-en-Haye et du Toulais) et la Métropole du Grand Nancy.

La Maison du Tourisme Terres de Lorraine a mobilisé l'ensemble des partenaires autour du projet commun de la « Boucle de la Moselle ». Un intérêt collectif incontestable est apparu pour transformer la Boucle de la Moselle en une véritable destination touristique, génératrice de développement économique.

Une convention cadre de partenariat 2015-2017 avait ainsi été signée en 2015 avec la Maison du Tourisme du Pays Terres de Lorraine, porteuse du projet, et approuvée par le Bassin de Pompey par délibération du 25 juin 2015. Ce partenariat a permis de

mettre en œuvre un programme de promotion et de valorisation de la destination, en s'appuyant sur une mutualisation des compétences professionnelles et des moyens financiers entre les partenaires concernés.

Les deux premières années ont été consacrées à la conception et à l'élaboration des outils d'image et de promotion (logo, charte graphique, dossier de presse) et des supports de commercialisation (édition d'une carte touristique dédiée, offres de séjours commercialisées).

Un site internet en 4 langues a été développé et lancé en mai 2017, afin de valoriser la Boucle de la Moselle, en tant que destination touristique.

L'ensemble des partenaires de la Boucle de la Moselle souhaite renouveler ce partenariat et poursuivre le travail conjoint de promotion touristique de l'itinéraire de la Boucle de la Moselle.

Dans ce sens, le comité de pilotage du 5 juillet dernier a validé l'activation d'un nouveau partenariat sur l'année 2019, ainsi qu'un plan d'actions à horizon 2021. La Maison du Tourisme du Pays Terres de Lorraine conserve le portage financier. Le Grand Nancy assure pour 2019 le portage administratif et technique.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission développement économique, commerce, tourisme, emploi et formation professionnelle du 09 septembre 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le versement d'une contribution d'un montant de 7 000 € à la Maison du tourisme du Pays Terres de Lorraine, en vue d'engager les actions prévues au titre de l'année 2019.

INSCRIT les crédits nécessaires sur la ligne 6574 du budget principal 2019.

AUTORISE le Vice-Président délégué à signer la convention jointe en annexe.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC